



## DOCUMENT FINAL DES COORGANISATEURS

*L'Allemagne, le Nigéria, la Norvège et l'Organisation des Nations Unies ont clos la Conférence de haut niveau sur la région du Lac Tchad qu'ils avaient organisée conjointement et qui a réuni 27 nations, 24 organisations régionales et internationales ainsi que des représentants de la société civile nationale et internationale. La Conférence avait pour objet de réaffirmer l'engagement d'œuvrer de concert pour, d'une part, répondre aux besoins humanitaires et renforcer la résilience des plus de 17 millions de personnes toujours affectées par la crise régionale et, d'autre part, pour définir les mesures à appliquer en vue de renforcer la riposte collective. La Conférence a pris note des progrès réalisés depuis la Conférence humanitaire d'Oslo pour accroître l'aide humanitaire, la prévention des crises, la stabilisation et la coopération au développement. Au total, les annonces de soutien financier, y compris pluriannuelles, ont dépassé 2,17 milliards de dollars auxquels s'ajoutent des prêts concessionnels à hauteur de 467 millions de dollars.*

La Conférence a réussi à atteindre plusieurs de ses objectifs : des parties prenantes actives dans les domaines de l'aide humanitaire, de la prévention des crises, de la stabilisation et du développement se sont réunies pour définir les défis et les opportunités qu'elles partagent. La valeur ajoutée d'une telle réunion et de l'adoption d'une démarche pluridimensionnelle face à la crise est apparue clairement. Les débats au cours des deux jours ont mis en évidence les dimensions régionales de cette crise qui ne s'arrête pas aux frontières nationales. La participation de tous les pays touchés, en particulier celle des gouverneurs et des représentants de la société civile, a permis d'ancrer les discussions dans la réalité de l'expérience quotidienne des personnes qui subissent les conséquences de la crise. À cet égard, la conférence a souligné l'importance d'une approche axée sur les populations qui soit basée sur les capacités des individus et des communautés et apporte des réponses dans tous les domaines.

Les participants à la Conférence ont convenu que la résolution des défis dans la région du lac Tchad exigeait, pour être durable, l'adoption d'une démarche cohérente et pluriannuelle. Les discussions des trois panels de haut niveau ont reconnu que les acteurs de l'aide humanitaire, de la stabilisation, de la prévention des crises et du développement durable ont des rôles distincts mais complémentaires à jouer pour répondre aux besoins, renforcer la résilience des populations et des pays touchés et œuvrer dans le cadre de l'application de la résolution 2349 du Conseil de sécurité des Nations Unies (2017) concernant la situation dans la région du lac Tchad sur la base de leurs mandats respectifs.

- Une action fondée sur les principes humanitaires est nécessaire pour répondre aux besoins urgents par l'apport d'une aide vitale et le restera à court et moyen terme en dépit des progrès accomplis. Nous avons souligné le fait qu'il incombe à toutes les parties au conflit armé de protéger les populations civiles et de garantir aux bénéficiaires en temps voulu un accès humanitaire sûr et sans entrave conformément au droit international humanitaire.
- Les acteurs de la région ont d'ores et déjà entrepris un processus de coopération transfrontalière visant à favoriser la résolution des conflits, à promouvoir la réconciliation et à s'attaquer aux causes fondamentales du conflit. Nous avons exprimé notre plein soutien en faveur de ces efforts et avons également pris note de l'importante contribution que peuvent apporter les organisations régionales en œuvrant en vue de la stabilisation de la région.



- Le renforcement de la résilience et des capacités dans une perspective de développement durable est essentiel pour réduire les vulnérabilités dans le long terme. Des efforts sont déjà entrepris. Nous avons rappelé l'importance cruciale de l'action des dirigeants, et en particulier des gouvernements de la région, ainsi que celle du renforcement de la résilience à tous les niveaux.
- La Conférence a mis l'accent sur le fait que la crise affecte de manière disproportionnée les femmes et les filles et a souligné l'importance de renforcer la protection lors des interventions, en particulier le besoin d'une protection accrue contre la violence sexiste, et a salué la feuille de route de l'Appel à l'action dans le nord-est du Nigéria.

## **Messages clés issus des sessions thématiques**

### ***Concernant l'aide et la protection des civils :***

- Nous avons reconnu l'accroissement significatif de l'aide humanitaire depuis la Conférence humanitaire d'Oslo de 2017. La générosité des donateurs et les efforts déployés par les gouvernements et partenaires humanitaires ont permis d'éviter la famine. Actuellement, la réponse aux appels humanitaires pour la région est cependant sous-financée, ce qui nuit à la capacité de satisfaire les besoins de millions de personnes. Il est par conséquent nécessaire de soutenir l'aide humanitaire à court et à moyen terme.
- La Conférence a également reconnu que malgré des améliorations, il persiste dans la région du lac Tchad des besoins urgents et d'une gravité préoccupante en matière d'aide et de protection humanitaires, y compris les besoins causés par les déplacements de population continus.
- Nous avons rappelé l'impératif de protéger les populations civiles, tout particulièrement les femmes et les filles, ainsi que la nécessité d'un travail proactif visant à prévenir les violences sexuelles et sexistes et à intensifier les initiatives de soutien aux survivantes.
- Nous avons appelé tous les États à respecter leurs obligations en matière de droits de l'homme et toutes les parties en conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, notamment en ayant le souci permanent d'épargner la population et les biens civils lors de leurs opérations militaires.
- Nous avons reconnu que les réfugiés sont soumis aux principes et obligations en matière de protection internationale et que la protection des personnes déplacées reste un élément central de l'assistance humanitaire. Nous avons réaffirmé que le retour ne devait avoir lieu qu'une fois que la situation le permet, sur une base volontaire, dans le respect de la dignité et dans de bonnes conditions de sécurité, conformément aux normes du droit international en vigueur et notamment au principe de non-refoulement des réfugiés.
- La Conférence a appelé toutes les parties à respecter leur obligation d'autoriser et de faciliter, en temps voulu et sans entrave, le passage de l'aide humanitaire destinée à des civils dans le besoin. Nous avons exprimé nos préoccupations quant aux dangers auxquels sont exposés les travailleurs humanitaires et avons rappelé à toutes les parties que les personnels et biens humanitaires doivent impérativement être respectés et protégés.
- Nous avons reconnu les efforts déployés par les gouvernements des pays affectés pour répondre à la crise et le fait qu'il leur incombe au premier chef de protéger les populations touchées, de répondre à leurs besoins et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous avons appelé à des efforts concertés pour renforcer le rôle des acteurs nationaux et locaux dans la fourniture de l'aide humanitaire avec des acteurs internationaux qui compléteront les efforts et les capacités au niveau national et local.

### ***Concernant la prévention des crises et la stabilisation:***

- La Conférence a insisté sur le fait que la stabilisation dans la région du lac Tchad s’entendait comme l’apport d’un soutien aux processus politiques et aux efforts de sécurité visant à réduire la violence sur le terrain. L’effort de stabilisation consiste à permettre les premières étapes de la réconciliation entre les parties au conflit et à établir un consensus à la fois social et politique sur lequel des structures politiques légitimes et un développement dans le long terme peuvent être construits. La Conférence a souligné l’importance d’efforts conjoints pour prévenir de nouvelles flambées de violences et pour éviter que les conflits ne dégénèrent et ne provoquent de nouvelles crises humanitaires.
- La Conférence a souligné en outre l’importance cruciale, pour adopter une approche régionale commune de la stabilisation, d’un soutien aux processus politiques. La Conférence a ainsi accueilli avec satisfaction l’établissement en mai 2018 du Forum des gouverneurs à Maiduguri en tant qu’instrument important de coopération transfrontalière. Nous avons donc salué la coopération renforcée des gouverneurs des provinces et des États riverains et les processus de consultation qui accroissent la participation de la société civile au niveau local, notamment celle des chefs traditionnels et religieux, des mouvements de jeunes et de femmes ainsi que celle des travailleurs de santé communautaires.
- La Conférence a aussi accueilli avec satisfaction le succès des efforts de collaboration des pays de la région, de l’Union africaine et de la Commission du bassin du Lac Tchad qui ont abouti à l’adoption d’une stratégie globale de stabilisation et a encouragé à mettre en œuvre et à soutenir ces efforts. Elle a appelé à une plus grande appropriation des stratégies communes par ces acteurs comme gage de leur efficacité.
- La Conférence a mis en avant l’importance des efforts de stabilisation pour soutenir la gouvernance locale ainsi que la réconciliation et la médiation, en veillant au respect de l’état de droit de manière à aboutir à la mise en place d’institutions fiables, efficaces et responsables.
- La Conférence a souligné l’importance d’appuyer la réforme du secteur de la sécurité, incluant tous les domaines de ce secteur, du niveau des collectivités au niveau régional.
- La Conférence a insisté sur l’importance de jeter les bases juridiques d’un processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) ainsi que d’appuyer la réinsertion des anciens combattants, des membres de la Force spéciale mixte civile et des membres des groupes d’autodéfense à travers des efforts de réconciliation, des mesures formation et des perspectives d’emploi. Nous avons également mis l’accent sur le besoin de renforcer la prévention de l’extrémisme violent.

### ***Concernant l’accroissement de la résilience en vue d’un développement durable :***

- Nous avons reconnu les efforts récemment déployés par les gouvernements et les partenaires de développement pour augmenter les investissements en matière de développement dans la région, notamment à travers des approches régionales, efforts qui démontrent que la mise en œuvre d’actions axées sur le développement est possible dans la région, malgré les risques élevés inhérents à la crise.
- La Conférence a insisté sur le fait que la coordination de tous les acteurs est essentielle pour accroître la résilience des personnes, des collectivités et des institutions et pour mettre la région sur la voie du développement durable. Il a été souligné que cela est essentiel pour s’attaquer aux causes sous-jacentes de la crise, réduire les inégalités, améliorer les prestations des services sociaux, notamment dans le domaine de la santé et de l’éducation, et la gestion des ressources naturelles, afin de jeter les bases d’une croissance économique inclusive. Nous avons reconnu les efforts entrepris par les pays de la région sous la direction du Nigéria en vue de renforcer le partenariat entre les acteurs humanitaires et de développement, comme l’événement de haut niveau organisé aux Nations Unies en juin 2018 en marge du débat consacré aux affaires humanitaires de l’ECOSOC.

- Nous avons reconnu qu'il est essentiel, en vue de réduire les besoins d'aide humanitaire, d'élaborer des stratégies pour affronter les risques et les vulnérabilités et offrir des solutions durables aux personnes les plus touchées par la crise, tout particulièrement les personnes déplacées et les réfugiés, notamment par des investissements dans le développement venant appuyer les efforts déployés par les gouvernements. Ceci exige une cohérence et une complémentarité accrues des intervenants dans les domaines de l'action humanitaire, de la stabilisation, de la prévention des crises et du développement, en fonction de leurs mandats respectifs.
- La Conférence a souligné qu'outre l'accroissement de l'investissement, il est nécessaire d'adopter une approche mieux coordonnée et complémentaire des réformes entreprises par les gouvernements. Nous sommes convenus qu'une approche militaire ne suffirait pas à l'établissement d'une paix et d'une stabilité durables. La résilience exige que l'on ne se contente pas de revenir au statu quo ante, lequel a contribué à l'apparition de la crise, mais que l'on établisse des conditions de vie meilleures qu'auparavant. Il est nécessaire et urgent que les gouvernements et les partenaires continuent d'amplifier leurs efforts visant un changement significatif.
- Nous avons souligné le fait que l'amplification d'une action axée sur le développement peut être plus efficace lorsqu'elle implique les communautés, qu'elle intègre la tolérance au risque, la flexibilité et l'adaptabilité dans la conception des programmes et qu'elle investit dans des agents de changement tels que les femmes et les jeunes. Cela demande également une forte mobilisation de la part du secteur privé. Dégager le potentiel de la jeunesse de la région et rendre les communautés plus autonomes pour leur permettre de déterminer elles-mêmes leur avenir est capital pour le développement à long terme.
- La Conférence a par ailleurs rappelé la nécessité de réformes en vue d'une décentralisation plus efficace et d'une meilleure distribution géographique des ressources publiques fondée sur les réalités nationales. Cela contribuerait à renforcer les capacités des institutions publiques de fournir les prestations principales et de contribuer au renforcement de la résilience des citoyens.

## Annonces de soutien

Le 3 septembre 2018 à Berlin, 17 États membres, la Commission européenne, le Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence (CERF), le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale ont annoncé des soutiens financiers à hauteur de 2,17 milliards de dollars lors de la Conférence de haut niveau sur la région du Lac Tchad. Cette somme inclut des financements pour les activités humanitaires et de consolidation de la paix / développement. Outre ce soutien, des institutions financières multilatérales (la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement et la Banque mondiale) ont annoncé des prêts concessionnels à hauteur de 467 millions de dollars.

2018 ET AU-DELÀ (en dollars \$)*	NOMBRE D'ANNONCES	NOMBRE D'ANNONCES PLURIANNUELLES	
<b>2,17</b> MRD	<b>22</b>	<b>13</b>	
<b>Annonces (en dollars \$)</b>		<b>Annonces (en dollars \$)</b>	
DONATEUR	2018 ET AU-DELÀ	INSTITUTION FINANCIÈRE INTERNATIONALE	2018 AND BEYOND
<b>États-Unis</b>	420,13 MIO	<b>Banque mondiale</b>	270,00 MIO
<b>Allemagne</b>	309,30 MIO	<b>Banque africaine de développement</b>	35,65 MIO
<b>Commission européenne</b>	269,81 MIO		
<b>Royaume-Uni</b>	186,70 MIO	FONDS COMMUN	2018
<b>France</b>	152,68 MIO	<b>ONU : Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)</b>	43,64 MIO
<b>Norvège</b>	125,40 MIO	<b>ONU : Fonds pour la consolidation de la paix**</b>	32,00 MIO
<b>Danemark</b>	72,47 MIO		
<b>Belgique</b>	52,51 MIO		
<b>Canada</b>	52,47 MIO		
<b>Luxembourg</b>	45,61 MIO		
<b>Suède</b>	37,30 MIO		
<b>Suisse</b>	20,00 MIO		
<b>Italie</b>	17,48 MIO		
<b>Pays-Bas</b>	14,10 MIO		
<b>Irlande</b>	8,47 MIO		
<b>Espagne</b>	3,72 MIO		
<b>Finlande</b>	2,68 MIO		
<b>Pologne</b>	0,27 MIO		

\* Les chiffres reflètent le financement annoncé / engagé / alloué avant l'événement à Berlin, ainsi que le financement supplémentaire/nouveau annoncé le 3 septembre.

\*\* Ce montant atteindra 32 millions de dollars.

**Les coorganisateur saluent les contributions généreuses de la part des donateurs fournissant des financements non affectés ou des financements de base aux partenaires humanitaires, au CERF et aux fonds communs nationaux.**